

**COMPTE RENDU REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL**  
**« EAU POTABLE » DU 17 novembre 2017 (9h-12h)**  
**Salle Carraïrolles à Labastide de Lévis**

**Présents :** SAE de VIEUX : M BROS Jacques, Mme CINQ Françoise  
SIAEP MVT : Mrs PAULIN Georges, BOULVRAIS Paul, PAGNOCCO Jean,  
Mme LAUR Maryse  
SIAH DU DADOU : M GATEFIN Rino,  
RMEA GRAULHET : M LANDRY Charles  
Mairie de LOUBERS : M CASTEX René  
SIAEP DU GAILLACOIS : Mrs VERGNES François, VINZELLE Laurent,  
Mmes MOSNA Ingrid, BARDY Françoise

**Excusés :** VILLE DE GAILLAC : M LACAN Régis (reçu mail le 17/11 à 9h45)  
SIAEP DU GAILLACOIS : M PANIS Arnaud

**Principales conclusions :**

- **DECI :** pas d'unanimité sur le périmètre des actions prises en charge par les SIAEP
  - o Soit prise de compétence complète de DECI SP y compris fonctionnement et investissement au-delà des PEI assis sur le réseau AEP (SIAEPG)
  - o Soit prestation de service des hydrants posés sur le réseau AEP
- **/ Assainissement :**
  - o Collectif : assurer uniquement une veille et le recueil des données
  - o Non collectif : pris en charge par aggro, rechercher les synergies et économies d'échelle
- **Eau potable : périmètre de travail**
  - o Accord sur le principe d'une transformation du SIAEPG en syndicat mixte pour prendre en charge les structures actuelles sauf DSP
  - o / Gaillac : associer à la démarche
  - o Loubers : sortie du périmètre de travail au 01/01/2018 par adhésion à CCCordais
- **Eau potable : méthode et calendrier**
  - o Relance des 3 groupes de travail techniques = établir la liste des membres par structure (élus/agents), proposer un calendrier de travail, des objectifs
    - § Administratif (personnel, marchés, mode de gestion, compta ...commission locale SP, tarifs, patrimoine, budget, dette)
    - § Informatique (hard ware, progiciels administratifs, techniques -réseau et production, communication, liaison haut débit ...)
    - § Technique : inventaire de l'existant, PPI
  - o Réunion du COPIL tous les derniers vendredis du mois à partir de janvier 2018 à Técou (réserver 1 salle pour 25 personnes)
  - o Priorité : établissement d'un rétro planning
    - § Enjeu de la fixation du prix de l'eau à n+1

§ Etre opérationnel le 01/01/2020

- o présenter les objectifs et la démarche à l'ensemble des élus et en particulier à ceux de Gaillac et Graulhet dont le positionnement est important pour la suite .

Retour du travail à l'agglo à la commission cadre de vie

### Compte rendu développé

François Vergnes présente les dernières informations relativement à la mise en œuvre de la loi NOTRe

- Refus du gouvernement de la modification proposée par le Sénat de laisser optionnel le transfert de la compétence Eau potable à l'agglo en 2020
- Mais discussions actuelles laissent penser que le débat n'est pas clos avec possibilité de maintenir la compétence eau parmi les compétences optionnelles

Fait un compte rendu des discussions

- entre les syndicats de Vieux, Rabastens et Rivières
- avec Ste Croix CC carmausin qui prend la compétence Eau au 01/01/2019
- avec Paul Salvador
- accord de principe pour continuer travail de préparation de l'intégration en 2020.
- Mise à disposition de I. Mosna - secrétaire de mairie à Aussac à partir de décembre : secrétaire du groupe de travail (archivage, coordination des réunions, CR, retour au copil et à l'agglo, plateforme agglo, suivi @mail en fonctionnement [eau2020@ted.fr](mailto:eau2020@ted.fr) , ... )

### / DECI :

François Vergnes présente la proposition faite aux maires des communes membres du SIAEPG

Paul Boulvrais présente les 3 dimensions de DECI

- Contribution au SDIS
- Police spéciale (enjeu important du fait des responsabilités des maires)
- Service public

Georges Paulin rappelle

- son intervention dès 2005 suite à des perturbations liées aux tests du SDIS
- la bonne connaissance du réseau par les syndicats d'eau
- 2011 : délibération syndicale
- organise une partie de la surveillance DECI (celle sur le réseau d'eau potable)
- tarif établi mais aucune intervention demandée par les communes

Georges Paulin évalue le coût d'entretien à 6 000 € et souhaite un financement direct sur prix de l'eau

Rino Gatefin :

- taxe capitaire appelée aux communes utilisée pour le financement (3€ par habitant après vérification)

- contrôle et entretien délégués à Véolia

Charles Landry à Graulhet : accompagnement des contrôles du sdis et prise en charge communale

Particularité de Gaillac : fin dsp 2019 - Historique F.Vergnes + enjeux

Syndicat Vieux - le Verdier - Andillac : prestataire Véolia

Réfléchir à syndicat à la carte

François Vergnes propose une réflexion coordonnée entre les structures avec retour vers les organes délibérants pour définir le périmètre et les modalités de DECI

Georges Paulin- Rino Gatefin- Paul Boulvrais : se limiter pour l'instant au fonctionnement, l'investissement restant à la charge des communes. François Vergnes constate l'intérêt de la mutualisation dans un certain nombre de cas

Conclusion DECI :

Un groupe de travail spécifique devra se constituer avec la présence de techniciens pour mettre en place des schémas différents selon si Gaillac est intégrée ou pas.

/ **EAU POTABLE** = petit cycle de l'eau : objectif 2020

Au plan juridique , 4 solutions

- Régie d'agglomération
- Syndicat mixte direct
- Prestation dsp
- SPL

Rino Gatefin rappelle que Graulhet peut intégrer le Synd du Dadou

Georges Paulin : réticences de donner la compétence à l'agglomération

Paul Boulvrais : intérêt de la structure propre

- Proximité
- Rigueur financière

### Accord pour Syndicat Mixte

- Quelles modalités ? à travailler
- Quelles obligations ?
- Convergence tarifaire durée sectorisation (élaborer des tableaux comparatifs )

+ simple = adhésion directe à SIAEPG des communes ou des syndicats au SIAEPG

A vérifier

Note : Le transfert de la compétence Eau potable de Ste Croix vers CC Carmausin en 2019 implique la transformation du SIAEPG en Syndicat mixte à cette date.

Question du personnel de Rabastens = fonctionnaires d'un SPA ( pb juridique)

Charles Landry / Graulhet

- Personnel / eau et assainissement

- Arrêt production locale mars 2018 qui restera une réserve et achat à Montagne noire en plus des secteurs desservies par le Syndicat du Dadou, du SMVT et du SIAEPG comme actuellement

Loubers -> CC Cordes = problème réglé

François Vergnes

- Calendrier =être prêt au 01/01/2020 car aucun intérêt en termes de DGF à vérifier
- Enjeu / prix de l'eau dès 2019
- /Gaillac

Paul Boulvrais : poursuivre la démarche et informer Gaillac

Validation d'un groupe de travail unique (COPIL) qui centralise un travail plus approfondi à réaliser en sous groupes.

Validation des sous-groupes proposés à la dernière réunion (Adm, Informatique, Technique)

Lien Agglo : retour du travail à la commission Cadre de Vie

Rétro planning

Inventaire à compléter

Les copil sont prévus le dernier vendredi de chaque mois Técou

**A retenir : Prochain COPIL fixé le vendredi 26 janvier à 9h à TECOU**